



Message de la fête des mères du 25 mai 2019

Une maman, on n'en a qu'une, et pour bon nombre d'entre nous, elle est l'une des personnes les plus précieuses que nous ayons. Bien sûr, on en prend soin tous les jours, et c'est de janvier à décembre qu'on lui manifeste notre amour, mais le jour de la fête des mères à ce petit gout si particulier, qu'il est inenvisageable de ne pas lui faire plaisir.

Fêtée dans de nombreux pays, la maman a en effet sa journée pendant laquelle ses enfants lui offrent des cadeaux souvent fabriqués par eux-mêmes. Ils célèbrent ainsi celle qui leur a donné la vie, celle qui les entoure de son attention, celle qui leur apporte tout l'Amour dont ils ont besoin.

Dans le cœur de tous les enfants, leur maman est le premier cocon et sera toujours le lieu d'attachement vers lequel ils se tourneront, au fil de leur vie. Quand on est petit, maman est la personne qui nous écoute, nous comprend et soigne les petits bobos. Quand on est plus grand, elle reste ce lieu d'écoute et de compréhension dont on a besoin, face aux écueils de la vie d'adulte. Cette douceur dont vous faites preuve, chères mamans, est sans doute ce qui fait l'équilibre de vos enfants. L'amour que vous leur donnez est sans doute ce qui fait le bonheur de vivre de vos enfants. Bien sûr, élever un enfant est la plus belle des missions et, sans doute, la plus gratifiante quand on constate que son enfant devenu grand réalise des actions dont on est fier ou se réalise tout simplement pleinement dans sa vie. Mais cette mission n'en reste pas moins extrêmement difficile et exigeante.

Bien sûr, la famille élargie entre en jeu dans l'éducation des enfants et principalement des grands-parents qui, bien souvent sont des relais auprès des parents. La disponibilité des grands-parents devient un atout qui, du fait de l'allongement de la durée de vie permet aux enfants de profiter de grands parents ayant la patience de montrer les choses de la vie avec tendresse et plus de temps que les parents qui sont inévitablement pris par les activités quotidiennes.

Aujourd'hui est un jour de fête, mais je souhaite néanmoins dire quelques mots pour qu'ils sachent qu'on ne les oublie pas. Cette douceur dont nous parlons n'est malheureusement pas présente dans toutes les familles. Je veux avoir une pensée pour tous les enfants et les femmes qui subissent la violence au sein de leur foyer.

La vie de parents, car au-delà de la fête des mamans, je veux fêter les parents et la famille est souvent une vie que nous n'avions pas imaginée en s'y engageant et pourtant nous ne reculerions pour rien au monde devant cette mission, car l'Amour que nous recevons de nos enfants, en retour, donne toujours un sens à toutes ces difficultés. Le lien qui peut nous unir à nos enfants ne peut se déliter ni par la distance, ni par le temps.

Les écoles ont notre soutien permanent en termes de services mais également de finances. Nous soutenons également toutes les associations qui permettent à vos enfants de faire du sport ou d'autres activités toute l'année.

Je sais aussi que ce métier très prenant comporte des compensations et que vos enfants savent aussi

Vous récompenser de toute cette implication, par des câlins et des bisous et que ce que vous leur donnez est multiplié par l'infini. Aujourd'hui, oubliez les tracasseries qu'ils peuvent vous donner et embrassez les biens forts et je veux terminer en félicitant toutes les mamans qui donnent tout leur amour à leurs enfants. Je vous souhaite une très belle journée, pleine de bonheur avec vos enfants autour de vous, que vos petits soient dans vos bras ou que vous soyez dans les bras de vos grands.

Nous vous souhaitons de passer un agréable moment, toutes ensemble et vous remercions de votre présence nombreuse à cette manifestation, signe d'encouragement et de continuité à ces moments conviviaux.

G.DUPONT

Vie Communale

- Rentrée Scolaire 2019 / 2020 Inscriptions p 3
- Comment vérifier si vous êtes bien inscrits les listes électorales p 3
- Le Centre de soins infirmiers p 3
- Chaque été, le Plan Canicule..... p 4
- Repas des anciens p 5
- Couscous et beaujolais nouveau: au plaisir des papilles p 5
- Fête des Mères p 6
- Cérémonie du 8 mai..... p 6
- Concert de musique baroque à l'église St Antoine de Livet p 6

Vie Associative

- Club Rencontre p 7
- Kermesse du Sou des Ecoles p 7
- Le Sambo p 8
- L'Association de Gymnastique Volontaire de Livet ou le plaisir de se retrouver p 9
- Sortie de l'Amicale des Employés Communaux à Lyon..... p 10
- Chaudes fêtes de la Musique p 11
- Les Sapeurs Pompiers de Livet et Gavet..... p 11
- Belledonne et Veillées..... p 11
- Piscine Municipale de Livet et Gavet 2019 / 2020 p 12

Histoire/Culture

- Journée Découverte des Chemins et du Patrimoine p 13

Informations

- Lever le pied dans nos hameaux ! p 14
- Jours, horaires d'ouverture et coordonnées des divers services p 14
- Calendrier des manifestations p 14
- Abri Bus p 14
- Pour un Bon Voisinage p 15



Bulletin d'information de Livet - Gavet - Août 2019

600 exemplaires Directeur de publication : Gilbert DUPONT

Coordination et suivi technique :

Frank LAMOTTE, Caroline KEBAILI, Linda GOUIDMI, Gilbert DUPONT, Dylan DEMONTIS

Conception de la maquette et Mise en page : Florence CROSASSO 06 21 17 28 65

Impression : Atelier d'impression de l'Oisans 04 76 800 122

RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

Inscriptions Cantine, Périscolaire, NAP et Transport

Démarches à effectuer en mairie de Rioupéroux à partir du 15 juillet 2019

➤ CANTINE, NAP et périscolaire

La mairie de Livet et Gavet gère les inscriptions par le biais d'un logiciel dont voici l'adresse de connexion : Livetetgavet.issila.com

Cet accès est possible une fois que les parents ont rempli, signé et rapporté en mairie les dossiers accompagnés des éléments suivants :

- Photocopie du Livret de famille
- Photocopie d'Attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année 2019/2020
- Photocopie du dernier avis d'imposition (pour le calcul des tarifs cantine, NAP et périscolaire)
- RIB en cas de paiement par prélèvement automatique souhaité

➤ **Le TRANSPORT SCOLAIRE** du matin et du soir (+mercredi midi) est assuré par le Conseil Général. Les dossiers pour obtenir une carte (gratuite mais obligatoire) sont accessibles sur le site www.isere.fr : Rechercher le formulaire de demande PACK'TRANSPORT ;

📌 **La demande est à adresser avant le 5 juillet.**

Concernant le transport du midi, le dossier est à retirer à la mairie de Rioupéroux

**AFIN D'ASSURER UN SERVICE EN ADEQUATION AVEC LA DEMANDE,
merci de nous faire parvenir au plus vite les demandes pour les transports (VFD + Midi)
à l'adresse et tel suivants :**
☎ **04 76 68 40 46 (Ariane WEBER) ou urba.riouperoux@orange.fr**

Comment vérifier si vous êtes bien inscrits sur LES LISTE ÉLECTORALE DE VOTRE COMMUNE.

Chaque électeur peut dorénavant accéder au service de télé procédure d'interrogation de situation électorale (ISE) afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit.

S'il n'est pas retrouvé par cette application, il est invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer, sur le même site, une demande d'inscription sur les listes électorales.

Cette nouvelle procédure repose sur le contenu du répertoire unique (REU), créé par les lois du 1er août 2016 et ouvert aux communes depuis le 03 janvier 2019.

Associé à la possibilité de déposer une demande d'inscription sur les listes électorales en ligne, ce nouveau service contribue à la simplification de la gestion des listes électorales et facilite l'exercice du droit de vote de chaque électeur y compris après un changement de résidence.

Ce service est accessible sur le site : www.service-public.fr, rubrique « Papiers, citoyenneté/Elections »

Centre de Soins Infirmiers (Dispensaire)

Sans RDV du lundi au vendredi de 9h à 10h

Sur RDV le week-end

Tous soins infirmiers à domicile sur prescription médicale

Tel : 04 76 68 42 11

Mail : dispensaire.livet.gavet@wanadoo.fr



Chaque Été, le Plan Canicule

Lorsque vous percevez les effets néfastes de la chaleur, les personnes âgées ou malades, les travailleurs à l'extérieur et les jeunes enfants sont, déjà, dans une situation de danger. Alors soyez vigilants aux risques encourus par les fortes chaleurs.

Mis en place depuis 2004, suite à l'été 2003, le plan canicule est destiné à informer et à mettre en place des actions pour protéger les personnes à risque en cas de fortes chaleurs. Activé chaque année entre le 1er juin et le 30 septembre, il comporte 4 niveaux de vigilance. En cas de fortes chaleurs prolongées, le Préfet déclenche le niveau 3.

CANICULE, FORTES CHALEURS
 QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?

Crampes

Fatigue inhabituelle

Maux de tête

Fièvre > 38°C

Vertiges / Nausées

Propos incohérents

L'inscription sur le registre de vigilance permet aux autorités et aux services sanitaires et sociaux d'attirer l'attention sur les personnes particulièrement sensibles lors des épisodes de fortes chaleurs et de canicule.

LE "PLAN CANICULE"

■ Les quatre niveaux d'alerte progressifs du "plan canicule"

Niveau 4

Niveau 3

Niveau 2

Niveau 1

La réquisition
Renforcement des plans, déploiement de l'armée, réquisition des médias...

L'intervention
Entrée en action du comité interministériel de gestion des crises (Cogic). Les préfets déclenchent les plans blanc (hôpitaux), rouge (services de secours) et vermeil (personnes vulnérables)

L'alerte
L'InVS alerte le ministre de la Santé qui alerte les préfets des départements concernés

La vigilance
Du 1^{er} juin au 30 septembre, l'Institut de veille sanitaire (InVS) et Météo France effectuent une veille climatique et sanitaire

Source : ministère de la Santé REUTERS

Lors du déclenchement du plan canicule par le préfet, les services de la mairie contacte, directement, par téléphone, les personnes inscrites sur le registre : cela permet de s'assurer de la bonne santé des personnes, de leur répéter les gestes à adopter et de leur proposer la visite d'un agent communal.

ATTENTION : Les services de la mairie ne sont pas un service médical.

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

Qui peut faire la demande d'inscription sur le registre ?

- La personne concernée
- Une personne de son entourage.

Vous souhaitez vous inscrire ou obtenir des renseignements :

Mairie de LIVET et GAVET à Rioupérour
 Téléphone : 04-76-68-40-46
 Formulaire à remplir et renvoyer en Mairie.

CANICULE, FORTES CHALEURS
 ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Repas des Anciens

Le dimanche 24 février à la salle des fêtes de Rioupéroux « Nous avons eu l'occasion de partager un déjeuner bien copieux » selon les dires de notre Caro locale !

Les personnes présentes ont été accueillies par Monsieur le Maire, Gilbert, DUPONT et les élus membres du CCAS.

Après le discours de bienvenue de Monsieur le Maire et pour bien commencer ce moment convivial, un apéritif a été servi suivi d'un repas dansant.

En apéro : kir au choix saveur mur, pêche cassis et jus de fruits accompagné d'un assortiment de canapés et feuilletés maison.



Au menu : gratin de grenouille et crozets persillé à la crème escorté de filet de poisson frais, velouté de moules au safran...et ce n'est pas fini ! julienne de légumes, crumble d'oignons rouge et pomme duchesse.

Pour terminer pour ceux qui avait encore un peu de place après des plats si savoureux : un café gourmand avec tartelette à la framboise, mini moelleux au chocolat, crumble aux pommes et boules de glace à la vanille.

Nous avons comptés seulement 55 personnes...à la lecture du menu nous pouvons que regretter notre absence !

Pour rappel le traditionnel « repas des anciens » est ouvert sur inscription à la mairie à toute personne âgée de plus 62 ans !

Un grand merci à tous les bénévoles de la lumière comme de l'ombre, aux participants au traiteur qui nous a permis de découvrir de nouvelles saveurs.

Tous les participants à cette manifestation étaient d'accord pour l'excellence de ces moments.



Couscous et beaujolais nouveau : au plaisir des papilles

L'Amicale des employés communaux représenté par Daniel jacquet dit « quinou » et le bureau ont décidé de fêter le beaujolais nouveau autour d'un couscous préparé avec amour et tendresse par notre Caro locale. Une très belle soirée conviviale et chaleureuse avec plus de 75 personnes.

Merci à tous les organisateurs de l'ombre et à tous les participants !

Fête des Mères

Comme chaque année, à l'occasion de la fête des mères, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir à la salle des fêtes de Riuperoux, 85 mamans.

Comme toutes les manifestations, elles ont été accueillies par Monsieur le Maire, Gilbert DUPONT, qui, avec toutes l'émotion et la sensibilité d'un grand-père, a fait un discours rempli d'émotions que toutes les personnes présentes ont particulièrement appréciées.

A l'issus, un moment de convivialité autour de petits gâteaux et de boissons fraîches servis par le Maire et les élus. Puis, une fleur offerte par la municipalité a été remise aux mamans présentes, ravies de cet après-midi de détente.



Cérémonie du 8 mai



« Il y a 74 ans, l'Allemagne signait sa capitulation sans condition. Après tant de combats, de victimes et de destructions, le nazisme est abattu. C'est la victoire sur une idéologie totalitaire, raciste et criminelle qui a mené la violence jusqu'à sa plus effrayante extrémité. La France exprime sa reconnaissance à toutes ses filles et à tous ses fils qui ont combattu pour la patrie : les combattants de 1940, les Français Libres, les maquisards... »

C'est le message que Gilbert Dupont, Maire de Livet et Gavet, a tenu à faire passer lors de la cérémonie du 8 mai au villageois venus se souvenir devant le monument aux morts du cimetière des Clavaux.

Concert de musique baroque à l'église St Antoine de Livet



Vendredi 31 mai 2019, s'est tenu en l'église Saint Antoine de Livet, un concert de musique baroque organisé par « Les Allées Chantent » représenté par Martini Grégoire : Responsable de production à l'Agence Iséroise de Diffusion Artistique.

Ce concert a été interprété par Albane Imbs au théorbe et Alice Szymanski au traverso.

Elles se sont rencontrées en 2018, après leurs études au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon et à la Haute École de Musique de Genève.

Leurs affinités musicales les amènent à créer un premier format de concert autour des Suites françaises du 18^{ème} siècle. Ce programme, empreint de la fraîcheur des salons du Roi Soleil, crée la surprise par la grâce et la profondeur des sonorités de ces instruments d'époque et la richesse de l'ornementation française.

Les musiciennes du duo Vice-Versa partagent un moment poétique avec le public, invitent à la rêverie en s'amusant à moduler la texture sonore, subtile et délicate de leurs instruments.

« C'était un très beau concert, à refaire l'année prochaine » m'a confié une habitante de la commune.

Nous remercions le Musée de la Romanche ainsi que la Mairie de LIVET-ET-GAVET de leur participation.

Club Rencontre

Le 6 avril 2019, les membres du bureau du club rencontre, ainsi que Monsieur DUPONT, maire, ont chaleureusement remercié Françoise LAGREE, très émue, pour son investissement au sein du club durant ses 14 années de présidence.

Maurice CLARET, nouveau président, lui a remis sous les applaudissements de tous les participants au repas dansant, la médaille et le diplôme d'honneur de génération mouvement, auquel est affilié notre club, ainsi qu'un cadeau pour un week-end avec Louis, son époux, qui l'a toujours soutenue durant toutes ces années.

Grâce au dynamisme de Françoise et de son équipe, le club compte aujourd'hui 126 adhérents qui viennent tant de Livet et Gavet que des communes environnantes.

Nous vous rappelons que le club est ouvert chaque mardi et jeudi de 13h30 à 17h00 à tout adhérent à partir de 50 ans.



Kermesse du Sou des Écoles



Dimanche 16 juin, le sou des écoles organisait sa kermesse dans l'ancienne école de Livet. La kermesse, cette fête géante attendue par tous les enfants car c'est un moment festif où presque tout est permis...

Toute la journée, les enfants se sont régalés, amusés sur les différents stands et bien sûr, la buvette et le snack étaient également de la partie !

Les familles ont également profité de ce moment de détente et de convivialité, certains ont joué aux boules pendant que les petits sautaient dans le château gonflable ou s'essayaient au tir à l'arbalète.



La kermesse est organisée afin de récolter des fonds destinés aux activités, sorties ou voyages des enfants. Le sou des écoles, l'association au service des écoliers de la commune...

Le Sambo

Dans la vallée nous avons tous eu écho du triomphe de la nouvelle discipline enseignée chaque mercredi soir à l'ancienne école de la Salinière : Le Sambo.

Mais qu'est-ce que le sambo ? D'où vient ce sport ?

Le sambo (du russe : Самбо) provient d'une contraction de Samozashchita bez oruzhija (russe : Самозащита без оружия) et signifie littéralement autodéfense sans arme.

Cette technique de combat est le résultat d'un travail de collaboration entre des vétérans de la guerre russo-japonaise de 1905, des militaires et pionnier du judo soviétique dans les années 1910.

Aujourd'hui, le sambo (sport de combat), est géré au niveau mondial par deux fédérations une (Fédération Mondiale Combat Sambo) (F. M. C. M) localisée à Moscou : la Fédération internationale amateur de sambo (FIAS). La première compétition de sambo sportif s'est déroulée en URSS, le 16 novembre 1938, à l'occasion d'un tournoi de lutte libre. Le premier championnat d'URSS s'est tenu en 1939.

Les techniques de ce sport sont très nombreuses avec plus de 5 000 prises ! On distingue trois grandes catégories : les projections, les contrôles articulaires, les immobilisations.

Le déroulé des combats :

Il est rare que les combats de six minutes qui se pratiquent en compétition arrivent à terme en raison de la limite de temps.

Les combats se disputent sur un tapis de Sambo, sous le contrôle d'un arbitre, d'un juge et d'un chef de tapis. Les samboïstes sont vêtus d'une veste étroite, la Kurtka (« veste » en russe), rouge ou bleue, fermée par une ceinture de couleur identique (la ceinture noire est aussi acceptée). Un short



(bleu ou rouge assorti à la veste), appelé Trusi, et des chaussures de cuir souple appelées Sambofki, complètent l'équipement des combattants. Pour le cas du sambo de combat, les combattants sont équipés de gants « coupés ».

A Livet-Gavet, plus de 40 licenciés réunis autour d'instructeur prônant le respect de l'adversaire et le fair-play en toute circonstance.

Les représentants de la commune de Livet et Gavet qui ont de suite adhéré à la mise en place, et du lieu d'accueil, remercient ainsi les entraîneurs-instructeurs pour leur implication et investissements, notamment Gilles et Henry Acciotti, Medhy et Driss Bendi.



L'Association de Gymnastique Volontaire de Livet ou le plaisir de se retrouver



Comme l'école est finie ! La saison 2018/2019 de notre association de gym s'est terminée dans la joie. Lors de l'Assemblée Générale du 3 juin 19, après un bilan positif, le bureau actuel a été réélu par les ... participants. Ainsi Françoise ACHARD reprendra la Présidence pour 4 années de plus, épaulée par Véronique PINEL au poste de Trésorière et par Monique GARNIER au poste de Secrétaire. Toutes 3 continueront à donner bénévolement de leur temps pour organiser des séances de sport et de détente tellement bénéfiques.



La dernière séance en date fut appréciée par tous pour fêter les 40 ans de l'Association : les adhérents accompagnés de la personne de leur choix ont participé à la soirée Cabaret. Ils ont pu se restaurer grâce à la Maison d'Axel mais aussi danser et chanter avec le groupe MUSIDEA de Lyon. A noter, entre autre, l'excellente prestation d'aérobic de Maurice (Président du Club Rencontre) avec les danseuses qui restera dans toutes les mémoires !!

Durant la soirée une tombola a pu être organisée avec la gracieuse participation de la Pharmacie de LA ROMANCHE et du Restaurant LE LIBERIA.

**Merci à tous.
BONNES VACANCES !**

Sortie de l'Amicale des Employés Communaux à Lyon

Après un départ à l'aube 7H30 ! Direction Lyon, arrêt en route pour le petit déjeuner café pain au chocolat. Arrivé à destination pour une croisière en bateau sur le Rhône en ce samedi ensoleillé. Au programme : vieux Lyon, basilique de Fourvière, église st Georges, cube orange (surnommée la mimolette) cube vert (siège d'Euronews) construit par les architectes Jakob & MacFarlane, ile barbe (véritable oasis de verdure) la sucrière jusqu'au musée des confluences situées à la rencontre de la Saône et du Rhône



Ensuite direction Place Bellecour au restaurant Chabert et fils, bouchon lyonnais. Au menu Salade lyonnaise, museau, lentilles, haricot blanc, harengs, terrine de queue de bœuf, ensuite quenelles de brochet au coulis d'écrevisses, fricassée de volailles la crème de volaille, saucisson chaud façon Chicago, puis tarte aux pralines et café.



Après ce délicieux repas nous prenons la direction de Fourvière pour retrouver notre guide, visite de la basilique et de sa crypte située sur la colline avec point de vue exceptionnel sur Lyon, et tout l'est jusqu'au Alpes. Ce n'est pas un hasard si les romains se sont installés ici et y ont créé en 43 av. J.-C. la cité de Lugdunum.

Descente de la colline de la croix rousse vers le vieux Lyon, avec ses escaliers à pic. Nous traversons les ruelles pavées du quartier Saint Jean, puis passage obligé dans les traboules (passage couverts entre immeubles mêlant gothique et renaissance qui laissent place par endroit a des cours intérieures (miraboule) genre patio andalou. Ce quartier historique est d'ailleurs le premier secteur sauvegardé au patrimoine Mondiale de l'UNESCO

Puis retour vers la commune après toutes ces découvertes culinaire et historique, L'amicale et son président « Kinou » remercie vivement le Maire ainsi que son épouse pour leur présence

Agréable et conviviale journée dans la bonne humeur comme d'habitude.



Chaude Fête de la Musique



Cette année encore, l'association « Romanche en fête » conviait les habitants de Livet et Gavet à venir se divertir du côté de la piscine.

Dès le matin, buvette, barbecue, scène et tables étaient en place. Sous la houlette de Caroline Kebaili, les bénévoles se démenaient pour proposer une journée divertissante et conviviale à défaut d'être fraîche, et la partie feu d'artifice sous l'initiative de monsieur DUPONT, Gilbert notre Maire.

De nombreuses personnes, habitants de la commune et des communes avoisinantes s'étaient données rendez-vous. Avant d'y admirer le feu d'artifice qui a été unanimement apprécié des spectateurs, de nombreuses personnes ont pu se restaurer et se désaltérer avec cependant un long moment d'attente, ce dont s'excuse la responsable, pour les sandwiches frites du a une forte affluence au même moment. Pour l'année prochaine, il est prévu l'achat de matériel améliorant le service rendu.

Les villageois ont pu écouter et danser sur des airs folkloriques puis à 22h30, un superbe feu d'artifice a régalé le public. Enfin, la nuit s'est prolongée au son de musiques plus actuelles qui ravi les plus jeunes.

A l'année prochaine avec les mêmes personnes.



Les Sapeurs Pompiers de Livet et Gavet



Comme le veut la tradition, l'amicale des sapeurs pompiers de Livet et Gavet invitait samedi soir les habitants à leur soirée dansante, pour célébrer, avec quelques jours d'avance, la fête nationale en musique.

Quelques pas de danses, de valeureux pompiers, une ambiance amicale et festive : tout un programme ! Fidèles au poste, les soldats du feu étaient aux commandes de la buvette et du snack dont les bénéfices seront intégralement reversés à leurs œuvres sociales. Selon Thierry Prat, président de l'amicale : « cette soirée est très familiale de 19h à minuit, ensuite cela se rajeunit un peu... »

L'ambiance musicale était assurée par Serge Hosatte, de La Salinière. Cette fête populaire, pleine de convivialité, a été l'occasion de rencontrer et échanger avec les sapeurs-pompiers en dehors du cadre de leurs interventions.

Belledonne et veillées

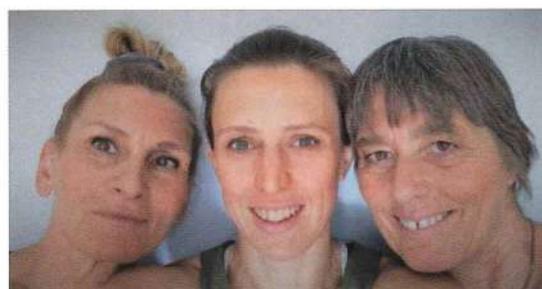
Cette année les veillées de Belledonne auront lieu à Vaujany le **12 octobre 2019 à 16h30** au Pôle Sports Loisirs sur le thème : mariage, communion et baptême d'antan .

13 Euros, à partir de 12 ans, inscriptions auprès de madame Kebaili Caroline au tel : 06 80 00 45 93

Avant le 20 septembre 2019. Verre de l'amitié, débat sur vos anecdotes. Tarif formule tout inclus repas soirée amusante et ludique, spectacle.

Piscine Municipal de Livet et Gavet - 2019 / 2020

C'est aussi de multiples activités proposés par une équipe dynamique...



Frédérique • Nadège • Evelyne

Planning des Activités - Hors Vacances Scolaires

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		ECOLE DE NAT ENFANTS/ADOS 10h40 – 11h30 11h40 – 12h30			AQUABIKE 9h30 – 10h15 10h25 – 11h10
AQUABIKE 12h20 – 13h05	AQUAPALMES 12h20 – 13h05	ECOLE DE NAT ENFANTS/ADOS 13h10 – 14h 14h10 – 15h	AQUAGYM 12h20 – 13h05	AQUABIKE 12h20 – 13h05	NATATION ADOS/ADULTE 11h15 – 12h15
OUVERTURE PUBLIC 16h Evacuation du bassin à 19h	AQUABIKE 16h – 16h45	OUVERTURE PUBLIC 14h Evacuation du bassin à 18h45	ECOLE DE NAT ENFANTS 16h55 – 17h45	OUVERTURE PUBLIC 16h Evacuation Du bassin à 19h	OUVERTURE PUBLIC 14h Evacuation du bassin à 17h45
	AQUAGYM GV GAVET 17h – 17h50 GV VIZILLE 18h – 18h50		AQUAGYM GV VIZILLE 17h50 - 18h40		
NAT ADULTES 19h00 – 20h00	GV SECHILIENNE 19h – 19h50	AQUAGYM GV SECHILIENNE 18h50 – 19h40	18h50 – 19h40	AQUABIKE 20h00 – 20h45	AQUA PALMES CARDIOSCULT 17h50 – 18h35
AQUABIKE 20h10 – 20h55	AQUABIKE 20h – 20h45	NAT ADULTES 19h45 - 20h45	AQUABIKE 19h50 – 20h35		

Planning Vacances Scolaires

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
OUVERTURE PUBLIC à 14h Evacuation du bassin à 18h45					OUVERTURE PUBLIC 14h - 17h45

TARIFS	Hors commune	Habitants commune
OUVERTURE PUBLIC	Adulte 5€ /Enfant 3€ / 10 Entrées : Adulte 35€ / Enfant 20 € Carte Année : Adulte 160€ / Enfant 75€	Tarifs préférentiels
ECOLE DE NATATION (50 min)	130€/an	120€/an
NATATION ADULTES (1h)	150€/an	140€/an
AQUABIKE (45 min)	315€/an et 120€/trimestre	
AQUAGYM/AQUAPALME(45 min)	8€/séance ou 70€/11 séances	
AQUAGYM GV (50 min)	Se renseigner auprès des associations de Gym Volontaires	
Cours particuliers (30 min)	12€/séance ou 100€/10 séances	

Journée Découverte des Chemins et du Patrimoine



Cette année, l'association des marcheurs et coureurs des gorges de la Romanche a effectué sa reprise ce samedi, en partenariat avec Patrimoine d'avenir. Comme il est désormais de tradition, à chaque début de saison, le club organise une journée marche découverte pour ses sociétaires et amis. C'est ainsi que samedi, la trentaine de personnes inscrites s'est rendue à Rioupéroux pour une escapade sur le chemin des concasseurs, avec en point d'orgue, différents lieux patrimoniaux à découvrir.

La balade débutait par une explication détaillée de l'architecture et de l'histoire de la mairie, s'ensuivait un petit périple par un chemin caillouteux jusqu'à la tête de Louis XVI. Cela a permis à Caroline Guérin, présidente de patrimoine d'avenir, de raconter l'histoire géologique de la vallée. Les randonneurs



ont ensuite emprunté le chemin qui les amenait sur le site de l'ancien concasseur. Ce chemin, redécouvert par Gilles Pinel, a été restauré l'an passé par les bénévoles de MCGR. Dans les ruines

de l'ancien site de production, les 10 minutes d'explications historiques et industrielles de Caroline permirent aux marcheurs les moins aguerris de souffler un peu... La randonnée ne s'arrêtait pas là, elle passait aussi par une ancienne cache de maquisard, cache surplombant la RD1091 et qui maintenant offre une splendide vue sur la fenêtre des Ponants du chantier EDF Romanche Gavet. Frank Lamotte, le président de MCGR, expliqua alors les tenants et aboutissants de ce grand projet industriel qui va contribuer au développement de la vallée. Après une pause au niveau des stèles des maquisards exécutés par les allemands en aout 1944, la joyeuse

équipe continuait son périple jusqu'au reposoir. Enfin la balade se terminait devant la chapelle des Clôts. Caroline Guérin, grâce à des explications historiques, relayées de légendes sur la vie et l'œuvre de St Roch, arrivait à captiver son auditoire. Enfin, tout le monde rejoignit Patrick Bidaud et Christian Revertegat, boulangers bénévoles d'un jour qui pour l'occasion avaient remis en route le four banal des Clôts. Autour de pains cuits au feu de bois et d'un apéritif offert par l'association, les randonneurs profitaient d'une sympathique et conviviale pause repas.

Vers 16 heures, tout le monde rentrait au bercail, ravi par une aventure alliant richesses du patrimoine, promenade historique et écologique et surtout bonne humeur communicative.





Lever le pied dans nos hameaux !

Face à de nombreux constats d'excès de vitesse dans nos hameaux notamment à la Salinière, il est une nouvelle fois fait appel à la bonne conduite de chacun. Un accident peut si vite arriver, n'attendons pas le drame pour prendre conscience du danger, il s'agit de nos enfants, soyons prudents, soyons responsables !
Merci à tous !

Jours, horaires d'ouverture et coordonnées des divers services :

Mairie

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
Téléphone : 04.76.68.40.46
N° astreinte de M. le Maire : 06.87.60.25.29

Dispensaire

Téléphone : 04.76.68.42.11

Musée

Téléphone : 04.76.68.42.00
Les mardis, mercredis et vendredis de 15 à 18 h.

Bibliothèque

Les mardis et mercredis de 15 à 18 h
Les vendredis de 17 h 30 à 18 h 30.
Rappel : les nouvelles inscriptions se feront à partir de janvier 2018, au tarif de 10 € par famille pour l'année.

Pharmacie

Téléphone : 04.76.68.40.25

Piscine

Téléphone : 04.76.92.27.38

La poste

Téléphone : 04.76.78.62.79
Ouverture :
Les lundis, mardis, et vendredis : 8h30 à 12h30
Les mercredis : 14h30 à 18h00
Les premiers et troisièmes vendredis du mois : 8h30 à 12h30 et 14h30 à 18h00
Les samedis : 9h00 à 12 h00

Sauf les premiers et troisièmes SAMEDIS DE CHAQUE MOIS

Collecte des ordures ménagères

Les lundis et jeudis sur toute la commune
Compétence de la Communauté de Communes de l'Oisans
Téléphone : 04.76.11.01.09

Déchetterie

Les mercredis : 13 h 45 à 17 h
Les samedis : 8 h 15 à 12 h et 13 h 45 à 17 h

Calendrier des fêtes à venir

- ▶ 15 septembre 2019
- ▶ 5 octobre 2019
- ▶ 22 novembre 2019
- ▶ 7 décembre 2019

Thé Dansant : Club Rencontre

Soirée dansante : Amicale des Sapeurs Pompiers

Soirée Italienne : Amicale des Employés Communaux

Marché de Noël : Sou des Écoles

Comme promis, par monsieur le Maire, L'ABRI BUS DE RIOUPÉROUX sera en place pour la rentrée scolaire de septembre 2019.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter ce mobilier urbain qui nous sera très utile et que vous attendiez.



Mairie de Livet et Gavet
Route des Alpes
Riuperoux
38220 LIVET et GAVET
04-76-68-40-46
Fax 04-76-68-40-47

Mairie.riuperoux@wanadoo.fr
Police.riuperoux@orange.fr

POUR UN BON VOISINAGE

BRUIT DE VOISINAGE.

Le bruit porte atteinte à notre santé (stress, fatigue, Hypertension artérielle.)
Couche-tard, lève-tôt, bricoleur, mélomane...
Pensez à votre voisinage de nuit comme de jour.



Travaux de bricolage et de jardinage

Horaires autorisés pour travaux avec utilisation d'appareils bruyants par arrêté préfectoral

Jours ouvrables	08h30-12 h 00 et 14h00-19h30
Samedis	09h00-12h00 et 15h00-19h00
Dimanches et jours fériés	10h00-12h00

Chantiers de travaux publics ou privés

Sont interdits les chantiers gênants en raison de leur intensité sonore ou vibrations transmises :

En semaine	de 20h00 à 07h00 du matin
Dimanches et jours fériés	toutes la journée (sauf intervention d'urgence)

Bruits gênants

Sont interdit sur les lieux publics et les voies publiques, notamment :

- La réparation ou le réglage de moteurs
- Les pots d'échappement trafiqués des deux-roues à moteur
- La musique amplifiée

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Tout détenteur d'un animal de compagnie est responsable de sa santé et de son bien-être.

Il est interdit de laisser divaguer un animal domestique.
(Article R.412-44 du code de la route)



Les propriétaires d'animaux doivent :

- Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les aboiements intempestifs de jour comme de nuit (dressage, collier anti-aboiements...)
- Veiller à la propreté des espaces publics

Les détenteurs de chiens potentiellement dangereux (chien de garde ou d'attaque) doivent posséder un permis de détention et respecter des règles strictes (formation, assurance, muselière, stérilisation...)

Toute morsure de chien, quelle que soit sa race, doit être déclarée en mairie.

STATIONNEMENT DE VEHICULES



Le stationnement des véhicules est interdit sur les trottoirs qui doivent rester libre pour la circulation des piétons
(Amende de 135€ prévue pour cette infraction)

Les véhicules abandonnés ou stationnés plus de 7 jours dans un même endroit de la voie publique peuvent faire l'objet d'une mise en fourrière par la municipalité.

La réparation de voiture sur la voie publique doit respecter différentes réglementations : ne pas gêner la circulation, le stationnement pour les autres usagers, ni générer du bruit, ni occasionner des déchets polluants (huile de vidange ...)

Il dégage des substances toxiques et cancérigènes.
Ces déchets doivent être réutilisés dans votre jardin ou déposés en déchetterie.

Ouverture de la déchetterie :

Les mercredis : de 13 h 45 à 17h00

Les samedis : de 08h15 à 12h00 et de 13h45 à 17h00

L'installation de cheminée doit respecter les normes en vigueur (conduit, type de foyer, combustible...).

Pour garantir sa sécurité et celle de son habitation, le propriétaire doit prévoir un ramonage annuel de sa cheminée et l'utiliser à bon escient.

Une cheminée, un barbecue ne sont pas des incinérateurs.

CANIVEAUX ET COURS D'EAU



Les caniveaux ne doivent pas être utilisés comme des égouts. Une partie des caniveaux communaux est raccordée aux eaux pluviales qui se jettent directement dans les cours d'eau.

Les déchets liquide (huile de friture, de vidange ...) doivent être apportés en déchetterie.

Il est interdit de rejeter les eaux traitées des piscines dans le tout à l'égout.

L'article 99 du Règlement Sanitaire Départemental dispose qu'« il est interdit de déverser ou projeter des eaux usées ou ménagères ou tout autre, sur la voie publique sans autorisation » afin d'éviter de rejeter dans les sols ou les égouts des résidus des produits polluants. En cas de flagrant délit par les forces de l'ordre, vous risquez une amende jusqu'à 450 euros. Pire, si vous avez provoqué de la

Chaque propriétaire doit entretenir régulièrement la portion de ruisseau qui traverse sa propriété. Article L.255-14 du Code de l'environnement), tout en préservant la faune et la flore qui s'y trouvent.



Informations pratiques

Collecte des ordures ménagères les lundis et jeudis (compétence de la communauté de communes de l'Oisans Tel : 04 76 11 01 09),

Ramassage des encombrants ménagers (mobilier), tous les derniers mercredis du mois d'avril à octobre

CLOTURES ET VOIES PUBLIQUES

En dehors des lotissements, qui peuvent être dotés d'un règlement propre, la plantation des végétaux doit respecter quelques règles simples
(Articles 670 à 673 du Code Civil)



Les plantations dont la hauteur dépasse (ou dépassera) les 2 mètres doivent être plantées à plus de 2 mètres de la limite de propriété.

Les plantations dont la hauteur ne dépassera pas les 2 mètres doivent être plantées à plus de 0,50 mètre de la limite de propriété

Le propriétaire doit élaguer, régulièrement, ses plantations quand elle débordent sur une propriété voisine ou sur la voie publique (trottoir, rue, chemin communal ...). La coupe doit se faire à l'aplomb de la limite de propriété.

DENEIGEMENT



Le déneigement des voies privées et des impasses des lotissements sont à la charge de leurs propriétaires. Les habitants, propriétaires ou locataires doivent déneiger les trottoirs situés devant leur habitation.

Seules les routes métropolitaines, les rues communales et l'accès aux bâtiments communaux sont déneigés par les collectivités publiques.

FEUX ET FUMÉES

Le brûlage des déchets végétaux est interdit sur la commune.

Circulaire ministérielle du 18 novembre 2011.



Livet - Gavet

